

Reçu le 19 AVR. 2007

ensemble tout devient possible

sarkozy.fr

Paris, le 18 AVR. 2007

Monsieur le Président,

Vous avez souhaité attirer mon attention sur la nécessité de promouvoir une politique ambitieuse de gestion et de protection des forêts. Vous insistez en particulier pour que je m'engage à respecter scrupuleusement les termes du contrat Etat-ONF et demandez à ce que je me prononce sur un certain nombre de questions relatives à la politique forestière que je compte mettre en œuvre.

Je tenais à vous en remercier car je suis persuadé que vous vous faites ainsi l'écho de préoccupations partagées par nombre de Français.

Comme vous le savez, j'ai signé le pacte écologique de Nicolas Hulot. Je pense profondément et je l'ai précisé dès octobre 2005, que le développement durable est aujourd'hui une urgence, l'écologie une question globale, une question de société. Ce n'est pas une question de confort mais de survie.

Comme je l'avais précisé lors de la signature du Pacte écologique de Nicolas Hulot, le 31 janvier dernier, la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité sont des déterminants de nos priorités politiques, non « les » déterminants de cette politique. Je crois indispensable de préserver un équilibre entre les ambitions environnementales, économiques et sociales. C'est un arbitrage qui donne un sens à la politique de développement durable. Je ne veux pas donner aux Français le choix entre la croissance et le développement durable ou entre l'emploi et l'écologie. Je ne proposerai pas de politique de décroissance aux Français.

Dans cet esprit, je dois dire que je suis particulièrement sensible aux questions relatives à la politique forestière qui pour peu qu'elle soit bien menée par les pouvoirs publics et bien prise en compte peut permettre à la fois de préserver la biodiversité, de lutter contre le changement climatique et de défendre l'économie comme l'emploi rural. Au fond, la gestion responsable des forêts peut être un modèle de développement durable.

.../...

S'agissant plus précisément de votre demande relative au respect des termes du contrat passé entre l'Etat et l'Office National des Forêts, je veux m'engager clairement.

Depuis les tempêtes de 1999, la reconstitution des forêts sinistrées a constitué une priorité forte de l'action publique. Je m'engage à ce que le plan chablis soit mené à son terme, fin 2009.

Par ailleurs, je vous confirme que les investissements forestiers visant à l'amélioration de la valeur économique des forêts seront maintenus dans le budget du ministère de l'agriculture et de la pêche. Ils seront aussi intégrés dans le plan de développement rural hexagonal 2007. Cela concerne, comme vous le savez, les travaux de reboisement, de conversion de taillis ou taillis sous futaie en futaie, et d'amélioration des peuplements : élagage, dépressage, éclaircie consécutive à une sélection des tiges d'avenir.

Enfin, le volet déconcentré du PDRH permettra de soutenir les investissements pour la mécanisation des exploitations forestières, les contrats Natura 2000 pour les forêts, la prévention des risques en forêt et les stratégies locales de développement de la filière bois comme les plans de développement de massif et les chartes forestières de territoire.

Ces mesures s'ajoutent à l'incitation fiscale, DEFI-forêt qui a déjà été mise en place. Désormais, une réduction d'impôt sur le revenu, fixée à 25 %, est établie sur la base des dépenses de travaux en forêt dans la limite d'un plafond de 2 500 euros pour un couple. Ce plafond est relevé à 11 400 euros en cas de travaux consécutifs à un sinistre.

Clairement, je veux donc vous assurer de mon engagement à défendre les mesures prises dans le cadre du contrat Etat-ONF, à la fois en vue de défendre l'environnement, l'emploi et l'activité dans ce secteur.

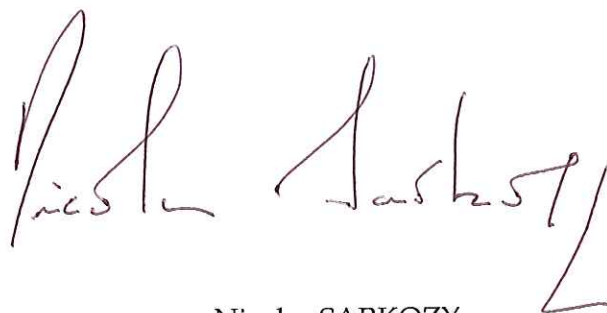
Relativement à votre interrogation sur les énergies renouvelables et notamment sur la biomasse, soyez assuré que nous accélérerons l'effort déjà mis en place pour atteindre les objectifs européens de 20% d'énergies renouvelables sur lesquels la France s'est engagée. J'envisage de cibler les investissements sur la biomasse, mais pas uniquement. Favoriser l'éolien et le solaire, tout en continuant à encourager la géothermie, font partie de mes engagements.

D'ores et déjà, des dispositions ont été prises pour favoriser le développement du bois-énergie, avec un taux de TVA réduit pour la livraison de bois de chauffage à usage non domestique et pour les réseaux de chaleur produite à partir de biomasse. J'entends poursuivre cet effort. Dans ce sens, je souhaite que la priorité soit donnée à l'accessibilité des énergies propres à nos concitoyens. Je propose notamment que toutes les « installations propres » bénéficient de cette TVA à taux réduit pour les rendre plus accessibles et y compris sur les travaux d'installation.

.../...

S'agissant de votre proposition de mettre en place un crédit carbone au profit des producteurs forestiers, j'estime effectivement nécessaire d'y réfléchir. Je sais à quel point l'activité forestière et la défense de ce patrimoine naturel sont essentielles dans la lutte que j'entends mener contre le changement climatique. Toute mesure qui inciterait à privilégier les comportements le plus vertueux sera donc étudiée sérieusement.

Espérant avoir répondu à vos interrogations, je reste à votre écoute et vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nicolas Sarkozy', with a large, stylized flourish at the end.

Nicolas SARKOZY,  
Candidat à l'élection présidentielle

Monsieur Yann GAILLARD  
Président  
FNCOFOR  
13 rue du Général Bertrand  
75007 PARIS